

Salon : « biogaz au cœur de nos fermes »



Fiche de réservation d'un emplacement exposant

Les participants qui souhaitent réserver un stand d'exposition pour le salon « le biogaz au cœur de nos fermes », qui se tiendra les 24 et 25 septembre 2010, doivent s'inscrire en renvoyant la présente fiche remplie et accompagnée du règlement. L'accueil se fera sous un chapiteau de 40 m x 20 m, installé sur la ferme du GAEC Oudet qui accueille l'événement, à Clavy-Warby (Ardennes). La dimension des emplacements est de 3m x 3m, le coût unitaire est de 150 € pour les deux jours. Gratuit pour les associations régionales.



Nom (société, association) : Personne contact :
Adresse : Commune : Code postal :
Téléphone : Email : Nombre d'emplacement(s) réservé(s) :

Montant à régler par chèque à l'ordre de l'Agence Locale de l'Énergie des Ardennes

La fiche est à renvoyer par voie postale avec le règlement à l'adresse suivante:

Bruno Mahé, Agence Locale de l'Énergie des Ardennes, 7, rue de Tivoli - 08000 Charleville-Mézières

Pour tout renseignement complémentaire contacter Bruno Mahé au 03 24 32 12 29 ou b.mahé@ale08.org